

Rapport annuel 2008

4 juin 2009

Note :

Ce rapport annuel d'activités du Comité de Vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie a été préparé par Transfert Environnement puis révisé et complété par les membres du Comité.

Transfert Environnement, une entreprise de communication environnementale indépendante, a collaboré à la création du Comité de vigilance, anime les séances du Comité et réalise les comptes-rendus des réunions.

Ce rapport annuel comprend une brève présentation du Comité de vigilance et de ses réunions. Chaque thème abordé dans ce document comprend, dans un premier temps, une explication du sujet et, dans un second temps, un résumé des activités du Comité qui y sont liées.

TABLE DES MATIÈRES

1.	CONTEXTE	3
2.	ACTIVITÉS DU COMITÉ	6
3.	PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS	7
3.1	LES PLAINTES DES CITOYENS	7
3.2	LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT	9
3.3	LE CONTRÔLE DES GOÉLANDS	10
3.4	LE FONDS DE VALORISATION AGRICOLE	11
3.5	LES TECHNOLOGIES DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	12
3.6	LE SUIVI DES ACTIVITÉS DU SITE	12
4.	RÉSULTATS.....	13

1. CONTEXTE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie est né de la volonté du public d'être associé de plus près au suivi des activités de Waste Management (WM). Il a été mis en place le 27 février 2004 et son mandat a été révisé le 16 septembre 2004.

Son mandat est le suivant :

- Faire des recommandations aux gestionnaires pour limiter les impacts du site;
- Permettre au milieu de s'informer et de suivre les activités du site;
- S'assurer du respect des normes applicables.

Le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidants du voisinage, des gestionnaires municipaux, des agriculteurs, des groupes environnementaux, des intervenants socioéconomiques et des gens d'affaires. Cette représentativité permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation sérieuse des problèmes soulevés. La composition du Comité peut changer en fonction de l'intérêt de ses membres. Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement. À la suite de chaque réunion, un compte-rendu est rédigé et vérifié par les membres. Il est ensuite acheminé aux établissements des municipalités environnantes et sur le site Internet du Comité.

Les membres du Comité se réunissent au moins quatre fois par année afin de discuter du fonctionnement du site, des améliorations à apporter et des préoccupations soulevées dans le milieu. Lors de ces réunions, certains dossiers spécifiques peuvent mener à la création de sous-comités en charge d'étudier les éléments en question et d'informer les autres membres du Comité.

Un rapport annuel est rédigé pour rendre compte des activités du Comité pour l'année écoulée. Ce rapport annuel s'intègre dans le plan de communication qui a été adopté en 2005 et mis en œuvre formellement en 2007 par le Comité de vigilance, dont le but est de faire connaître le Comité à la population, d'augmenter la visibilité et le rayonnement de ses activités, de valoriser les résultats obtenus sur les divers dossiers et de susciter l'intérêt à participer au Comité. Dans ce plan, le Comité a également insisté sur son indépendance d'action et de diffusion d'information par rapport à WM.

Depuis le mois de juillet 2008, le Comité s'est également doté d'un site Internet présentant l'historique du Comité, son mandat, le fonctionnement et les activités du Comité, diverses communications (revue de presse, registre des plaintes, alerte odeurs), les dossiers prioritaires ainsi que les comptes-rendus des réunions et les rapports annuels (voir au <http://www.vigilancewmste-sophie.org>)

Fin 2008, la composition du Comité était la suivante :

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du voisinage	Président du Comité	M. Yvon Berthiaume
	Citoyenne	Mme Lorraine Couët
	Citoyen	M. Robert Proulx
	Citoyen	M. André Boucher
	Citoyen	M. Roger Landry
	Citoyen	M. Robert Vedrine
	Citoyenne	Mme Céline Mul
	Citoyenne	Mme Dominique Berger
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Sainte-Sophie	M. Yvon Brière/ Mme Louise Melançon
	MRC de la Rivière du Nord	Mme Danielle Simard
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	M. Christian Leclair
	Municipalité de Saint-Hippolyte	Mme Louise Lalonde / Mme Geneviève Simard
Représentants des groupes environnementaux	Association des riverains du lac L'Achigan	M. Jean-Pierre Deschênes/ M. Georges Raymond
	Conseil régional de l'environnement des Laurentides	M. Martin Drapeau
Représentants des organismes socio-économiques	Club Récréatif Équestre des Laurentides	Mme Annie Bélanger
	CLD de La-Rivière-du-Nord	Mme Yanie Villeneuve / Mme Nadine Furlong (remplacement à partir de 2009)
Représentant du milieu agricole	Norfraises	Mme Renée Latour

Représentants de Waste Management		
Représentants du site	Coordonnateur des relations communautaires	Hugues Vincelette
	Directeur général des lieux d'enfouissement au Québec	Daniel Brien
	Directeur de l'ingénierie et de l'environnement	Ghislain Lacombe
	Directeur des opérations du site de Sainte-Sophie	Simon Mercier
	Directeur des affaires publiques	Martin Dussault

Animateur	<i>Transfert Environnement</i>	André Delisle et Stella Anastasakis
Rapporteurs	<i>Transfert Environnement</i>	Alex Craft, Alexandra Boileau et Marie-Noëlle Sergerie

Certaines personnes ressources ont également été invitées lors des réunions sur invitation des membres. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2008, les personnes ou groupes suivants ont participé à l'une ou l'autre des réunions :

Organismes	Personnes ressources	Sujets abordés
TECSULT	M. Éric Deneut, biologiste M. Dominic Bourget	Programme d'abattage sélectif des goélands
TECSULT	M. Bernard Desjardins	Nouvelles technologies de valorisation des matières résiduelles
Arbres et Nature Québec	M. Martin Pérusse	Entente avec WM pour la conservation d'un milieu humide

Le présent rapport, le quatrième du Comité, expose les activités et les dossiers majeurs qui ont été traités lors des différentes réunions tenues au cours de l'année 2008, ainsi que les actions de suivi effectuées et en cours.

2. ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le Comité s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2008 soit le 27 mars, le 19 juin, le 16 octobre et le 11 décembre. Au cours de ces réunions, de nombreux sujets ont été abordés :

Date	Sujets traités
Réunion du 27 mars 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Pré-consultation sur le projet de développement • Registre des plaintes • Suivi du programme d'abattage sélectif ➤ Approbation du Rapport annuel 2007 ➤ Approbation du site Internet ➤ Présentation sur la qualité des eaux de rejet ➤ Précisions sur la technologie Plasco
Réunion du 19 juin 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Fonds de valorisation agricole • Projet de rejet des eaux (rivière Jourdain) • Projet de développement du site • Diffusion du Rapport annuel 2007 ➤ Programme d'abattage sélectif des goélands ➤ Nouvelles technologies de valorisation des matières résiduelles ➤ Contenu et fonctionnement du site Internet
Réunion du 16 octobre 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Suivi du projet de développement du site d'enfouissement • Suivi de la demande d'une chronique dans le journal municipal Le Contact • Modifications du Rapport annuel 2007 • Courriels reçus par le Comité ➤ Présentation sur le système de traitement des odeurs ➤ Réalisations et respect des engagements du décret 2004

Date	Sujets traités
Réunion du 11 décembre 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport d'activités : <ul style="list-style-type: none"> • Accueil de la nouvelle représentante du Club Récréatif Équestre des Laurentides • Registre des plaintes <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des propositions de la dernière rencontre concernant les plaintes - Registre des plaintes - Installation d'une torchère temporaire • Statistiques sur les visites du site Internet • Suivi de la demande d'une chronique dans Le Contact • Parution du communiqué au sujet du Rapport annuel 2007 • Courriels reçus dans la boîte du Comité ➤ Entente de compensation d'un milieu humide ➤ Retour sur les audiences publiques

3. PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS

Parmi les sujets abordés en 2008, les dossiers principaux sont les plaintes reçues, le projet de développement du site, le contrôle des goélands, le Fonds de valorisation agricole, les technologies de traitement de matières résiduelles ainsi que le suivi des autres activités du site. Étant donné que la majorité des plaintes concernaient les odeurs générées par le site, ce thème a été un sujet d'intérêt et une préoccupation du Comité tout au long de l'année 2008.

3.1 Les plaintes des citoyens

Certains citoyens émettent des plaintes relatives au site, soit à la municipalité de Sainte-Sophie ou de Sainte-Anne-des-Plaines, au MDDEP ou directement auprès de WM. Ces plaintes sont traitées par l'entreprise qui met en œuvre des mesures pour régler avec diligence les problèmes, le cas échéant. Lors des réunions, WM expose chacune de ces plaintes aux membres du Comité ainsi que les correctifs mis en place. Les membres du Comité peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les désagréments pour la population locale.

Sept plaintes ont été reçues en 2008 soit :

Date	Nature de la plainte	Mesures correctives
8 janvier 2008	Odeurs de biogaz	<ul style="list-style-type: none"> Vérification de l'efficacité du système de captage du biogaz. Travaux d'amélioration du système de captage en cours sur la phase 2A.
16 janvier 2008	Odeurs de biogaz	<ul style="list-style-type: none"> Appel chez Gaz Métro; équipe technique de Dorval déjà en route. Les techniciens de Gaz Métro seront formés afin d'intervenir sur le système de brûleur de biogaz.
21 janvier 2008	Odeurs de biogaz	<ul style="list-style-type: none"> Vérification de l'efficacité du système de captage du biogaz. Remplacement de têtes de puits sur la phase 2A.
10 mars 2008	Odeurs de biogaz	<ul style="list-style-type: none"> Tempête de neige ayant causé plusieurs arrêts (pannes électriques) du système de captage et de destruction du biogaz. Le débranchement de têtes de puits. Accès du site difficile pour l'équipe technique de WM.
1 ^{er} avril 2008	Camions de RCI empruntent le rang Ste-Marguerite	<ul style="list-style-type: none"> Communication avec la direction de RCI (verbal et écrit) afin de nous assurer de la correction de la situation.
9 octobre 2008	Odeurs de biogaz	<ul style="list-style-type: none"> Travaux d'amélioration du système de captage en cours. Les travaux seront complétés le plus rapidement possible.
27 octobre 2008	Présence de goélands au Lac Connelly	<ul style="list-style-type: none"> Communication avec le plaignant afin de bien comprendre la problématique. 5 novembre 2008 : décompte de goélands au Lac Connelly (3 900 oiseaux). Communication de la situation au Service canadien de la Faune (SCF). 12 novembre 2008 : décomptes simultanés au LET (4 000 oiseaux), au Lac Echo (24), au lac l'Achigan (59), au Lac Morency (0) et au lac Connelly (3 100)

Durant l'année 2008, cinq des sept plaintes reçues concernaient des problèmes d'odeurs engendrés par des problèmes techniques ou des travaux sur le système de captage et de traitement des biogaz. Des travaux d'amélioration du système de captage ont été mis en place afin de limiter les risques d'odeurs. Également, il a été demandé à Gaz Métro de former

plusieurs de ses techniciens aux particularités du système de traitement des biogaz installé sur le site d'enfouissement de Sainte-Sophie afin de permettre des interventions plus rapides de leur part.

Dans le cas de travaux pouvant entraîner des odeurs, les citoyens du voisinage ont été prévenus et la rubrique « Alerte odeurs » du site Internet du Comité a été mise à jour avant le début des travaux. La pratique d'avertir le voisinage lors de travaux susceptibles d'engendrer des odeurs est en place depuis quelques années pour WM, mais elle s'est améliorée avec l'arrivée du site Internet. En effet, une section « Alerte Odeurs » est présente sur le site. Il s'agit d'un moyen supplémentaire, en temps réel, pour que les résidants du voisinage susceptibles d'être touchés soient avertis, en plus d'être joints par courrier ou par courriel. De plus, afin d'optimiser la diffusion des avis d'odeurs aux voisins du site, un système de distribution automatique de messages téléphoniques sera mis en place.

Concernant la présence de camions de RCI sur le rang Ste-Marguerite, l'entreprise RCI a été contactée afin de les avertir d'utiliser la route d'accès au site pour laquelle WM a contribué à la construction.

En ce qui a trait à la plainte reliée à la présence des goélands, WM s'est rendu sur place afin d'évaluer la situation. D'autres démarches ont également été entreprises sur d'autres lacs afin de mieux évaluer les populations de goélands situées en dehors du site d'enfouissement. Ces nouvelles données permettront de mettre en place des solutions adaptées afin d'améliorer la situation.

Finalement, le registre des plaintes comprendra en 2009 une nouvelle donnée, soit la provenance de la plainte pour que le Comité puisse avoir une meilleure idée des secteurs touchés par les problématiques.

3.2 Le projet de développement

La capacité présentement autorisée pour l'exploitation du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie devrait atteindre sa limite au cours de l'année 2010, si la quantité de matières acheminées est maintenue au rythme actuel. Étant donné la multitude d'étapes nécessaires pour l'obtention d'un certificat d'autorisation par le MDDEP, WM a entrepris au printemps 2007 les démarches en vue de présenter un nouveau projet de développement pour son lieu d'enfouissement.

En 2008, les membres du Comité ont continué d'être informés périodiquement sur le déroulement des activités concernant le projet de développement du site. WM a présenté au Comité le Rapport de pré-consultation sur l'étude d'impact dès la première rencontre de l'année. Le dépôt de l'étude d'impacts, rendue publique sur le site du Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE), le 26 août 2008, ainsi que la soirée d'information publique

tenue par le BAPE, le 23 septembre, ont été les étapes subséquentes. À la suite de la soirée d'information, des audiences publiques ont fait l'objet d'une requête. Ces audiences se sont tenues le 24 et 25 novembre (première partie) ainsi que le 17 décembre (deuxième partie). La première partie était dédiée à répondre aux questions des citoyens et autres représentants sur le projet de développement du site tandis que la deuxième partie servait à recueillir les opinions de la population et de divers groupes d'intérêt sur le projet, que ce soit sous forme de mémoires écrits ou d'exposés. Le Comité a été avisé de toutes ces démarches et des suivis de chaque activité ont été effectués, excepté pour la dernière partie des audiences qui s'est déroulée en toute fin d'année, après la rencontre du Comité du 11 décembre. Le suivi des audiences du 17 décembre sera à l'ordre du jour de la première rencontre du Comité de vigilance de 2009. Le déroulement et fonctionnement de chaque étape, les thèmes abordés ainsi que la participation ont été les principales informations transmises au Comité et le seront également lors de leur prochaine rencontre.

Il est à noter que certains membres du Comité ont participé aux processus de consultation publique du BAPE. À ce propos, M. Yvon Berthiaume, président du Comité, a assisté aux deux parties des audiences. Il a répondu aux questions de la Commission portant sur le Comité de vigilance lors de la deuxième partie.

3.3 Le contrôle des goélands

Le dossier des goélands est un dossier récurrent depuis la création du Comité en 2004. Plusieurs actions ont été réalisées au cours des dernières années afin de réduire et de contrôler la présence des goélands au site et aux alentours.

Depuis 2005, le Comité, en collaboration avec WM, a entrepris des démarches afin d'obtenir un permis d'abattage sélectif, en complément des mesures d'effarouchement déjà en place. La procédure a porté fruit à la fin de l'année 2006 et un permis a été octroyé par le Service canadien de la Faune (SCF). Valable pour une période de trois ans, ce premier permis d'abattage sélectif au Québec autorise WM à réaliser son programme d'abattage du 1er avril au 15 octobre de chaque année, soit pour une durée annuelle de 21 semaines.

Le programme de contrôle a débuté à l'hiver 2007 par une période de comptage afin d'évaluer la population de goélands et de planifier le projet. Le nombre de goélands fut alors estimé à environ 6 000 oiseaux. Deux mois après le début des activités d'abattage, soit à la fin du mois de mai, la population de goélands avait déjà grandement diminué : environ 1 000 oiseaux étaient alors recensés à ce moment.

En 2008, lors de la rencontre du 19 juin, une présentation complète du programme d'abattage sélectif des goélands ainsi que de l'évolution des résultats pour la première année de mise en œuvre a été effectuée par les consultants en charge du projet, soit deux représentants de la firme TECSULT. Les informations transmises lors de cette présentation découlaient d'un

rapport déposé par TECSULT au mois de mai 2008. Les questions des membres du Comité ont obtenu réponse lors de la présentation, notamment en ce qui a trait sur les méthodes de décompte des goélands, la concordance des périodes de pointe de goélands avec des activités spécifiques du site et sur les mesures et projets connexes pour diminuer la présence des oiseaux.

Pendant la première année de mise en oeuvre, les résultats permettent de conclure à l'efficacité du programme et des mesures mises en place. Le nombre moyen de goélands a non seulement diminué au site, mais aussi en périphérie. Par ailleurs, il a été noté que dès la suspension des activités d'abattage et malgré le maintien des autres mesures d'effarouchement, les goélands reviennent aussitôt au site.

Les résultats du programme d'abattage sélectif sont présentés périodiquement par WM lors des réunions du Comité de vigilance. Ces résultats sont alors comparés avec les observations des membres du Comité, qui sont chargés de noter les faits pertinents concernant la présence des goélands au site et en périphérie. Le contrôle des goélands est donc un dossier d'importance pour le Comité qui est chargé d'effectuer le suivi des résultats du programme d'abattage sélectif. L'année 2009 est la dernière du projet-pilote du programme d'abattage sélectif des goélands.

3.4 Le Fonds de valorisation agricole

Depuis 2003, le Comité technique agricole (CTA) avait pour mandat de s'assurer que la communauté agricole soit compensée pour l'utilisation des terres agricoles perdues aux fins de l'enfouissement, c'est-à-dire d'évaluer les impacts des activités et projets de WM sur le milieu agricole et de développer des mesures d'atténuation et de compensation à cet effet. Le CTA avait aussi pour mission de surveiller la gestion environnementale du site d'enfouissement et d'effectuer le suivi de la mise en place des mesures prévues au plan de sécurisation.

En 2007, les responsabilités du CTA en ce qui a trait aux activités de vigilance et de suivi communautaire ont été relayées au Comité de vigilance, qui assume depuis l'ensemble des tâches de surveillance des activités du site. En ce qui a trait au programme compensatoire pour le milieu agricole, les responsabilités du CTA en la matière ont été transférées, dès le début de l'année 2008, à un organisme prenant la forme d'un comité consultatif. Les activités du CTA ont donc pris fin avec la mise sur pied de ce comité, composé de bénévoles du milieu agricole et des municipalités environnantes chargés de gérer les fonds versés par WM dans le Fonds de valorisation agricole et de les redistribuer selon les modalités prévues.

Au cours de la réunion du 19 juin 2008, WM a présenté un résumé de la situation du Fonds de valorisation agricole. Il a été précisé que l'administration du Fonds était toujours sous l'égide du comité créé en début d'année, maintenant chapeauté par le Centre local de développement (CLD) Rivière du Nord, pour éviter que le comité ait à se doter d'une structure administrative

permanente. Le CLD a établi une structure de fonctionnement et des critères d'admissibilité pour accéder à des prêts à taux préférentiel. Il est à noter que deux projets, dont un ne répondait pas aux exigences du Fonds, ont été soumis en 2008. Le projet concordant aux exigences du Fonds est présentement à l'étude.

Au cours de la prochaine année, le Comité de vigilance continuera à suivre ce dossier. Il a d'ailleurs été décidé, d'un commun accord entre le CLD Rivière du Nord, le comité et WM, que les sommes disponibles via le Fonds devaient être distribuées plus efficacement. Une meilleure promotion du Fonds ainsi que certains changements quant aux modalités d'octroi des prêts seront évalués en début d'année 2009. L'idée de verser une partie des prêts sous forme de subventions est également à discuter.

3.5 Les technologies de traitement des matières résiduelles

À la suite d'une demande formelle de la part du Comité, un représentant de la firme TECSULT est venu présenter une revue des technologies de traitement et de valorisation des résidus ultimes. Ainsi, les membres du Comité ont pu approfondir leurs connaissances sur les alternatives à l'enfouissement parmi les traitements biologiques et thermiques. La présentation de TECSULT a porté sur les grandes familles de technologies de traitement pour des résidus. Le compostage en vrac, la méthanisation, la gazéification ont entre autres été analysés en comparant leurs avantages et inconvénients.

3.6 Le suivi des activités du site

Une part importante des sujets traités par le Comité de vigilance concerne le suivi et les demandes d'information sur les activités de WM à Sainte-Sophie. Au cours de l'année 2008, les dossiers suivants ont été soumis à l'attention du Comité de vigilance.

La qualité des eaux de rejet

Le rejet des eaux a été un thème abordé à plusieurs reprises par le Comité. Deux présentations ont été effectuées au courant de l'année sur le sujet. En premier lieu, WM a éclairé le Comité sur la technologie de traitement des eaux et les résultats d'analyse de la qualité des eaux de rejet. En deuxième lieu, le Comité a été informé du suivi concernant le projet de modification du point de rejet des eaux, du ruisseau aux Castors à la rivière Jourdain. Ce projet a fait l'objet de demande de permis auprès du MDDEP et a également été étudié par la CPTAQ puisque la conduite des eaux de rejet traverse une terre agricole. Le Comité a également été mis au fait que WM avait finalisé et signé l'entente avec le propriétaire du terrain où la conduite va passer.

Le système de traitement des odeurs

Au fil des rencontres, le Comité a émis le désir de mieux connaître le système de traitement des odeurs. Une présentation a alors été effectuée en réponse à cette demande, lors de la réunion du 16 octobre 2008. Les informations transmises au Comité concernaient principalement l'utilisation du neutralisant d'odeurs et des deux systèmes de pompage utilisés sur le site pour la pulvérisation. Plusieurs questions ont ensuite été adressées par les membres du Comité par rapport, en autres, aux impacts du système de traitement des odeurs sur les travailleurs et à l'arrêt du fonctionnement du système en hiver. Les mesures de prévention et de contrôle des odeurs ont également été abordées.

4. RÉSULTATS

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie mène ses activités depuis déjà plus de quatre ans. Il informe les citoyens et les organismes locaux de ses activités. Les comptes-rendus des réunions sont disponibles dans les bureaux de la MRC et les municipalités de Sainte-Sophie, de Sainte-Anne-des-Plaines et de Saint-Hippolyte, ainsi que sur le site Internet du Comité (<http://www.vigilancewmste-sophie.org>). Les activités du Comité ne se limitent toutefois pas à ces réunions, puisque les membres participent à des événements tels que les audiences publiques sur le projet de développement du site, étudient les rapports et les présentations qui leur sont remis, effectuent des visites du site, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller les activités du site et ses impacts, en déposant notamment des plaintes auprès de WM lorsque nécessaire.

Du bilan de l'année 2008, le Comité peut se réjouir d'avoir vu aboutir ses efforts dans différents dossiers, notamment dans le cadre du projet de développement. De plus, le programme d'abattage sélectif des goélands, ayant démontré une constante progression et des résultats encourageant, a été assidûment suivi par le Comité tout au long de l'année. Par ailleurs, les différentes démarches entreprises ont permis de donner une plus grande visibilité au Comité.

Un plan de communication du Comité a été élaboré en 2005 et mis en œuvre de façon formelle en 2007, en ciblant mieux les priorités et les moyens d'action. À cet effet, un site Internet sur le Comité a été mis en ligne au mois de juillet 2008, lui fournissant ainsi un moyen de communication supplémentaire.

Priorités pour 2009

Pour 2009, les membres du Comité ont déterminé les dossiers prioritaires sur lesquels ils entendent se pencher. Ces priorités de travail concernent des sujets récurrents, notamment les nuisances causées par les activités du site. Les dossiers à suivre pour la prochaine année sont également les suivants :

- La prévention des odeurs;
- La situation des goélands;
- Les autres nuisances (bruit, circulation, etc.);
- Les impacts environnementaux (qualité de l'eau, traitement du lixiviat, qualité de l'air, traitement des biogaz, etc.);
- Le projet de développement et l'issue des audiences;
- Les projets pour la valorisation des biogaz;
- Les projets de compensation de perte de milieux humides;
- Le Fonds de valorisation agricole et les projets étudiés.

D'autres sujets, tels que le traitement des eaux usées, les nouvelles constructions et les modifications des services offerts au site (entre autres le projet de rejet des eaux dans la rivière Jourdain), les activités de fermeture des cellules en exploitation et les projets de compensation des impacts du projet de développement, s'il est autorisé par le gouvernement du Québec, seront aussi à l'ordre du jour des rencontres.